



## Message d'intérêt public

### Sondage sur le salaire minimum

**Date de début :** 30 septembre 2019

**Date de fin :** 30 octobre 2019

**Nunavut**

**45 s**

Le ministère de la Justice réexamine actuellement le salaire minimum au Nunavut et aimerait soumettre la population à un sondage pour connaître son avis.

Ce sondage est à remplir en ligne entre le 30 septembre et le 30 octobre 2019. Les réponses, qui resteront strictement confidentielles, aideront le ministère dans son réexamen. Le salaire minimum a été augmenté pour la dernière fois le 1<sup>er</sup> avril 2016, où il est passé à 13 \$ l'heure.

Le salaire minimum est le salaire le plus bas qu'un employeur peut accorder à ses employés. Les résidentes et résidents qui le souhaitent peuvent répondre au sondage [ici](#).

###

#### Renseignements aux médias

Karlee Kendall  
Analyste des politiques et des communications  
Ministère de la Justice  
867 975-6174  
[KKendall@gov.nu.ca](mailto:KKendall@gov.nu.ca)